

DOSSIER DE PRESSE



Pose de 1^{ère} pierre de 24 logements individuels

Saint-Quentin











Déroulement de la manifestation

1ère pierre de 24 logements individuels

Mercredi 12 novembre 2025

14 h 10 | Présentation de l'opération par **Paulin Bernard**, architecte

14 h 15 Lecture du parchemin par Mme le Maire, mise en place du cylindre dans le muret et maçonnage du muret par les personnalités en présence

14 h 30 | Allocutions

Frédérique Macarez

Maire de Saint-Quentin Présidente de l'Agglomération du Saint-Quentinois

Thomas Codron

Directeur territorial de Partenord Habitat

Anthmane Aboubacar

Sous-préfet de Saint-Quentin

14 h 45 | Moment de convivialité

Sommaire

Saint-Quentin

24 logements neufs

p. 4

Les entreprises intervenantes

p. 7

Partenord Habitat

p. 8

Saint-Quentin: 24 logements neufs

Une opération de renouvellement urbain

Partenord Habitat lance la construction d'un nouvel ensemble résidentiel rue Laplace, en limite du quartier Europe à Saint-Quentin. Située en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), cette opération s'inscrit pleinement dans la dynamique de renouvellement urbain portée par la Ville et par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain Le projet prend place sur une ancienne friche urbaine de 6 679 m², précédemment occupée par quatre immeubles collectifs démolis dans le cadre du premier programme ANRU. Aujourd'hui, le site se présente sous la forme d'un vaste terrain dégagé, situé à proximité d'un terrain de sport et du gymnase Gilbert Roux. Sa reconversion marque une nouvelle étape dans la requalification du quartier Europe, à travers la reconstitution d'une offre de logements de qualité et la valorisation d'un espace jusqu'alors inoccupé. Soucieuse de soutenir la mixité résidentielle et la revitalisation du quartier, la Ville de Saint-Quentin a approuvé la construction de cette opération et a choisi de céder le terrain à Partenord Habitat à l'euro symbolique. Prévue pour une livraison fin 2027, l'opération rue Laplace illustre la volonté partagée de Partenord Habitat et de la Ville de Saint-Quentin de poursuivre la transformation urbaine du quartier Europe, au service d'un cadre de vie renouvelé et attractif.

Un programme adapté aux besoins locatifs

Lors de la conception de cette opération, un peu plus de 50 % de la demande en logement social exprimée localement concernait des logements allant du type 3 au type 4. Afin de répondre à ces besoins, mais aussi à la demande croissante de logements individuels dans un quartier majoritairement composé d'habitat collectif, Partenord Habitat réalise 24 logements individuels répartis en 12 types 3 et 12 types 4. Cette nouvelle offre locative comprend 24 logements



sociaux, dont 4 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), 4 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 16 logements PLS (Prêt Locatif Social). Par ailleurs, dans le cadre de la conven-

tion NPNRU, 8 logements (4 T3 et 4 T4) sont spécifi-

quement dédiés à la reconstitution de l'offre locative. En proposant 24 logements sociaux individuels, cette opération contribue à diversifier l'offre résidentielle tout en répondant aux attentes des habitants en matière de confort et de qualité de vie. Inscrite dans la dynamique du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), elle constitue une étape clé du renouveau du quartier Europe, en renforçant son attractivité résidentielle et en favorisant la mixité sociale.

Une opération écoperformante

Les logements ont été conçus pour offrir confort, performance énergétique et cadre de vie agréable. Conformes à la Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020), ils bénéficieront des meilleures normes d'isolation thermique et phonique, garantissant ainsi une consommation énergétique maîtrisée et un faible impact environnemental. Cette conception éco-responsable permettra aux locataires de mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques, tout en préservant leur pouvoir d'achat. Elle illustre pleinement l'engagement de Partenord Habitat en faveur d'un habitat durable, conciliant qualité de vie et respect de l'environnement.

Calendrier de l'opération

L'ordre de service des travaux a été délivrée le 17 octobre 2025 et la livraison prévisionnelle des maisons est attendue pour le mois de décembre 2027.



Répartition typologique, surfaces habitables et loyers prévisionnels moyens

La variété des produits locatifs (PLAI, PLUS et PLS) conduit, pour une même typologie, à des niveaux de loyers différents.

Typologie	Nombre	Type de financement	surface habitable moyenne en m²	loyer prévisionnel en €
Type 3	2	PLAI	71.00	351
	2	PLUS	71.00	451
	8	PLS	71.00	559
Type 4	2	PLAI	81.00	405
	2	PLUS	81.00	520
	8	PLS	81.00	639
TOTAL	24			

*PLUS : Prêt Locatif à Usage Social

Le PLUS est le logement social « ordinaire ». Il est conventionné, c'est-à-dire qu'il ouvre droit à une aide au loyer, l'Aide Personnalisée au Logement (APL), versée par la Caisse d'Allocations Familiale. Les locataires doivent avoir des ressources situées sous des plafonds fixés pour l'ensemble des personnes vivant au foyer.

**PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Le PLAI est destiné aux ménages les plus modestes et qui rencontrent des difficultés à accéder à un logement de manière durable. Il est conventionné et ouvre droit à l'APL. Les plafonds de ressources sont plus faibles que ceux du PLUS (60% de ce plafond).

***PLS : Prêt Locatif Social

Le PLS (Prét Locatif Social) est destiné aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations Hlm ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé. Les plafonds de ressources applicables sont égaux à ceux du PLUS majorés de 30%.

Les financements

des 24 logements individuels









TOTAL DEPENSES	5 415 381 €
Travaux de bâtiment	3 615 510 €
Honoraires	471 751 €
Charge foncière	773 001 €
Révisions	133 509 €
TVA	421 610 €
TOTAL RECETTES	5 415 381 €
Subvention Etat PLAI	31 200 €
Partenord Habitat	5 384 181 €
dont prêt CDC PLAI	432 446 €
prêt PLUS	432 410 €
prêt PLS	1 898 989 €
prêt bancaire	1 721 630€
prêt bonifié ANRU PLAI	39 200 €
prêt bonifié ANRU PLUS	49 200 €
fonds propres	812 306 €

Les entreprises intervenantes

Maîtrise d'oeuvre

B.A.U

4 rue de la Congrégation 02000 LAON

Gros oeuvre

PICARD

BP 87029 – Vivier au Court 08207 SEDAN CEDEX

Contrôle technique et CSPS

Espace Gustave Godart

2 avenue Jean Monnet

02000 LAON

VRD

EUROVIA

ZAC du Champ du Roy 6 rue de Turgot 02000 LAON

Isolation plâtrerie

BBI

28 A rue François Ansieau BP 10 59132 TRELON

Plomberie Sanitaire Chauffage

COPAXSO

41 rue de Vailly 02200 SOISSONS

Electricité

SAVELEC

1 rue de l'Arbre Vert 59440 AVESNELLES

Carrelage Faïence

RC2B

33 rue de la Barre 02300 ABBECOURT

Peinture Sol souple

EGEPP

106 chemin d'Harly 02100 SAINT QUENTIN

Partenord Habitat Une vocation centenaire

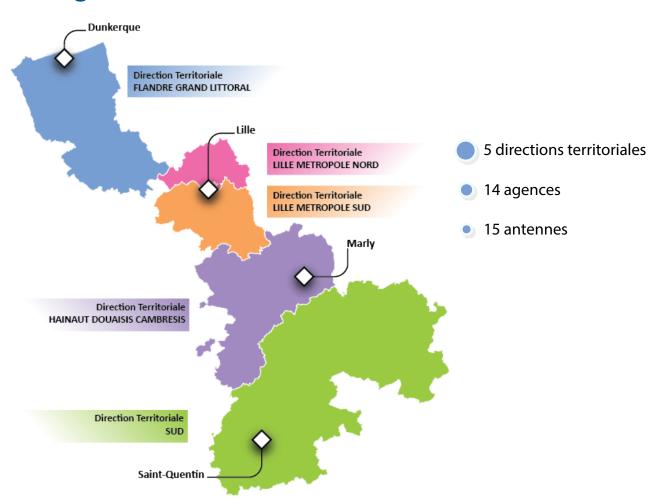


Créé il y a plus d'un siècle, Partenord Habitat est l'Office Public de l'Habitat (OPH) du Département du Nord. Il est présidé par Valentin Belleval, Vice-président du Conseil départemental du Nord. Présent sur l'ensemble du département et dans le territoire Saint-Quentinois, notre entreprise gère plus de 54 000 logements pour plus de 111 000 personnes logées. Partenord Habitat se mobilise au quotidien pour répondre en quantité et en qualité à la demande de logement social à l'échelle des départements du Nord et de l'Aisne.

Repères

- 111 000 locataires logés
- 892 salariés
- **54 176** logements et équivalents logements
- Chiffre d'affaires 2023 : **244 M**€
- Investissement 2023 : 177 M€
 - dont 92 M€ en production
 - et 85 M€ en réhabilitation

Une organisation ancrée dans les territoires







Contact presse :

Fabien Lapouge :Responsable communication externe - flapouge@partenordhabitat.fr - 06 46 77 79 91